

Pleins feux sur les IFRS L'IASB et le FASB modifient leur stratégie de convergence

Table des matières

- Stratégie de convergence modifiée
- Échéancier révisé
- Sommaire des principaux projets de l'IASB prévus au programme de travail révisé
- Personnes-ressources

L'IASB a publié un programme de travail modifié en juin 2010

En bref

- L'IASB et le FASB ont modifié leur stratégie de convergence afin de tenir compte des craintes exprimées par les parties intéressées concernant leur capacité de se prononcer sur le nombre important d'exposés-sondages dont la publication est prévue pour le deuxième trimestre de 2010.
- L'IASB a publié un programme de travail modifié dans lequel il établit une priorité parmi les projets, ceux portant sur les instruments financiers, la comptabilisation des revenus et les contrats de location étant jugés plus urgents, tandis que la date d'achèvement a été retardée pour d'autres, plus précisément ceux qui portent sur la décomptabilisation, les instruments financiers ayant des caractéristiques de capitaux propres ainsi que le projet de fond sur la présentation des états financiers.
- Les conseils ont convenu de limiter le nombre d'exposés-sondages importants ou complexes à quatre par trimestre.
- Un document distinct sera publié pour obtenir les commentaires des parties intéressées sur la date d'entrée en vigueur et les dispositions transitoires pour cet ensemble de nouveaux projets.

Pleins feux sur les IFRS est notre nouveau bulletin sur les IFRS. Il remplace le bulletin *IAS Plus*. Le bulletin *Pleins Feux sur les IFRS* donne des renseignements importants et des avis éclairés sur les faits récents en comptabilité. Nous espérons que vous le trouverez intéressant et utile. Vos commentaires et vos suggestions sont les bienvenus. Veuillez les faire parvenir à DTTGLOBALIASCO@deloitte.com. Avec plus de 11 millions de visiteurs, *IAS Plus* est la source la plus complète d'information sur les IFRS sur Internet. Nous vous invitons à visiter régulièrement iasplus.com

Stratégie de convergence modifiée

Le 2 juin 2010, l'International Accounting Standards Board (IASB) et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis (collectivement « les conseils ») ont annoncé une stratégie modifiée pour la convergence des IFRS et des PCGR des États-Unis. Cette annonce marque une période d'activités de normalisation sans précédent. Les conseils ont commencé par établir un programme de travail commun (Memorandum of Understanding) en 2006, qui a été mis à jour en 2008. Ce programme de travail commun a pour objectif d'améliorer et de faire converger un grand nombre des normes comptables respectives des conseils. Un programme de travail très audacieux envisageant la réalisation des projets visés par le programme de travail commun d'ici juin 2011 a été établi. L'IASB a aussi ajouté un grand nombre de projets non visés par le programme de travail commun à son programme de travail global.

Les leaders du G20 ont manifesté à plusieurs reprises leur appui aux travaux de convergence des conseils. En 2009, ils ont exhorté les conseils à redoubler leurs efforts afin de réaliser un référentiel comptable mondial unique de grande qualité dans le cadre de leur processus de normalisation indépendant et de mener à bien leur projet de convergence d'ici juin 2011. Les conseils ont répondu aux leaders du G20 en réaffirmant leur volonté d'améliorer leurs normes et en intensifiant les activités de convergence en tenant des réunions conjointes au moins une fois par mois. Cette activité accrue a mené à la publication pour commentaires d'un grand nombre de projets sur une très courte période.

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

Les parties prenantes se sont dites inquiètes de leur capacité à fournir des commentaires judicieux sur les différents projets étant donné leur nombre, leur importance et, dans certains cas, leur complexité. Elles ont aussi exprimé leurs craintes à l'égard des vastes ressources nécessaires pour mettre en œuvre un nombre aussi important de nouvelles normes sur une courte période.

Devant ces inquiétudes, les conseils ont annoncé, par voie de communiqué de presse commun, les modifications suivantes de leur stratégie de convergence :

- les échéances des principaux projets visés par le programme de travail commun seront revues afin d'accorder la priorité aux projets qui, selon les conseils, donneront lieu à des améliorations et à une convergence importantes entre les IFRS et les PCGR des États-Unis;
- au plus, quatre exposés-sondages importants ou complexes seront publiés par trimestre afin de permettre une pleine participation des parties intéressées aux processus officiels de normalisation;
- un document distinct sera publié pour solliciter les commentaires des parties intéressées sur la date prévue d'entrée en vigueur des normes et les dispositions transitoires pour les projets couverts par le nouveau programme de travail.

Observation

Les présidents des conseils de l'IASB et du FASB ont envoyé une lettre aux leaders du G20 le 24 juin 2010 pour leur expliquer leur stratégie de convergence modifiée et réaffirmer l'engagement des conseils à l'égard de l'élaboration d'un ensemble unique de normes comptables mondiales de grande qualité.

Après la réunion au sommet de Toronto, les 26 et 27 juin, les leaders du G20 ont publié une déclaration réaffirmant leur appui à l'égard d'un référentiel comptable mondial unique qui servirait à renforcer l'infrastructure mondiale des marchés financiers. Contrairement à la déclaration des leaders du G20 rendue publique en septembre 2009 après le sommet de Pittsburgh, cette nouvelle déclaration ne fait pas mention de la date butoir de juin 2011. Les chefs des nations composant le G20 y réitèrent plutôt l'importance qu'ils accordent à l'égard de la réalisation d'un référentiel comptable mondial unique de grande qualité. Ils exhortent l'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board à redoubler d'efforts pour achever leur projet de convergence d'ici la fin de 2011. Ils invitent aussi l'International Accounting Standards Board à impliquer encore plus les parties intéressées, notamment les économies des marchés émergents, au processus indépendant de normalisation comptable.

La présidente de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, Mary Shapiro, a en outre publié une déclaration appuyant l'assertion des conseils selon laquelle il est avisé de laisser aux parties intéressées le temps voulu pour faire des commentaires de qualité. Elle y indiquait aussi qu'elle ne prévoyait pas que la modification de la stratégie de convergence aurait une incidence sur la date de 2011 fixée par la SEC pour déterminer s'il fallait intégrer les IFRS aux PCGR pour les émetteurs nationaux inscrits sur les marchés boursiers des États-Unis.

Échéancier révisé

Le 24 juin 2010, l'IASB a publié un programme de travail révisé pour les projets visés ou non par le programme de travail commun qui sont touchés par la stratégie modifiée de convergence des conseils, confirmant la date butoir de juin 2011 pour l'achèvement de plusieurs de ces projets, tout en reportant l'échéance des projets qui ne sont pas considérés urgents.

Les conseils ont accordé la priorité aux projets communs sur les instruments financiers, la comptabilisation des revenus et les contrats de location. Les projets concernant la décomptabilisation, les instruments financiers ayant des caractéristiques de capitaux propres et le projet de fond sur la présentation des états financiers sont reportés.

Plus précisément, l'objectif du projet de décomptabilisation est passé de la convergence avant 2012 à l'amélioration, à court terme, des obligations d'informations à fournir concernant l'exposition d'une entité aux risques liés aux actifs transférés dans le cadre des modèles de décomptabilisation actuels du conseil. Des recherches et des analyses supplémentaires seront effectuées avant l'évaluation de la nature et du sens à donner à d'autres travaux de convergence éventuels.

De plus, en réaction aux inquiétudes des parties intéressées, y compris celles du comité de Bâle sur la surveillance des banques (Basel Committee on Banking Supervision) et du conseil sur la stabilité financière (Financial Stability Board), un nouveau projet sur la compensation des dérivés et autres instruments financiers a été mis en œuvre. Les conseils publieront un exposé-sondage distinct proposant des modifications visant à éliminer les différences entre leurs normes sur la compensation des contrats dérivés et autres instruments financiers qui peuvent donner lieu à des différences importantes dans l'information financière présentée par les institutions financières.

Le programme de travail révisé de l'IASB pour tous les projets prévus ou en cours était le suivant au 25 juin 2010 :

Projets liés à la crise financière	Juin T2	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2012	Programme de travail commun	Projet conjoint
Consolidation										
Consolidation – Remplacement d'IAS 27		TR	IFRS						√	√
Consolidation – Informations à fournir sur les entités ad hoc/entités structurées non consolidées		TR	IFRS							
Consolidation – Sociétés de placement		ES		IFRS						√
Décomptabilisation										
Informations à fournir		IFRS							√	√
Norme sur l'évaluation de la juste valeur										
JVM – Norme (norme complète)				IFRS						
JVM – Informations à fournir	ES			IFRS					√	√
Instruments financiers (remplacement d'IAS 39)									√	√
IF – Classification et évaluation – passifs financiers			TR		IFRS				√	√
IF – Dépréciation			TR		IFRS				√	√
IF – Couvertures		ES			IFRS				√	√
IF – Compensation des dérivés et autres instruments financiers			ES	TR	IFRS				√	√

Projets visés par le programme de travail commun	Juin T2	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2012	Programme de travail commun	Projet conjoint
Présentation des états financiers										
Activités abandonnées				ES		IFRS			√	√
Autres éléments du résultat global			IFRS						√	√
Remplacement d'IAS 1 et d'IAS 7				ES		IFRS			√	√
IF ayant des caractéristiques de capitaux propres				ES		IFRS			√	√
Impôt sur le résultat		ES		IFRS					√	
Coentreprises		IFRS							√	
Contrats de location		ES				IFRS			√	√
Avantages postérieurs à l'emploi										
Régimes à prestations définies				IFRS					√	
Indemnités de fin de contrat de travail		IFRS								
Comptabilisation des revenus					IFRS				√	√

Autres projets	Juin T2	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2012	Programme de travail commun	Projet conjoint
Améliorations annuelles 2009-2011			ES		IFRS					
Droits d'émission de gaz à effet de serre						ES		IFRS		√
Activités extractives				DO						
Contrats d'assurance		ES				IFRS				√
Passifs (modifications d'IAS 37)				IFRS						
Commentaires de la direction		NT								
Activités à tarif réglementé				IFRS						

Cadre conceptuel – Documents en cours d'élaboration	Juin T2	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2012	Programme de travail commun	Projet conjoint
Phase A : Objectifs et caractéristiques qualitatives		Chapitre définitif								√
Phase B : Éléments et comptabilisation				À déterminer						√
Phase C : Évaluation				DT		ES				√
Phase D : L'entité comptable			Chapitre définitif							√

Abréviations

IFRS – Norme internationale d'information financière
 ES – Exposé-sondage
 TR – Table ronde
 AD – À déterminer

DO – Décision à l'ordre du jour
 NT – Norme terminée
 DT – Document de travail

Observation

Au congrès 2010 sur les IFRS de l'IASB Foundation, sir David Tweedie, président du conseil de l'IASB, a donné des informations supplémentaires qui ne figuraient pas dans le programme de travail révisé concernant le projet sur les passifs (modifications d'IAS 37). Il a fait savoir que l'IASB intensifierait ses efforts de communication avec les parties intéressées afin de comprendre les préoccupations que nombre d'entre elles ont exprimé pendant la période de commentaires. La publication d'une norme définitive et le moment de cette publication demeurent donc incertains. Sir David a également indiqué que la norme définitive sur la comptabilisation des coentreprises serait publiée en même temps que la norme définitive sur la consolidation.

Sommaire des principaux projets de l'IASB prévus au programme de travail révisé

Suit un bref résumé des objectifs des projets de l'IASB couverts par le programme de travail révisé. Se reporter à www.iasplus.com pour de plus amples renseignements au sujet de chacun de ces projets :

Consolidation – l'objectif est d'élaborer un modèle unique reposant sur le contrôle pour toutes les entités et d'exiger qu'elles fournissent des informations plus détaillées sur la participation d'une partie aux activités des entités structurées.

Évaluations en juste valeur – l'objectif est d'élaborer une source unique d'indications pour toutes les évaluations en juste valeur afin de clarifier la définition de la juste valeur et d'étoffer les informations à fournir sur les évaluations en juste valeur.

Instruments financiers : caractéristiques de capitaux propres – l'objectif est d'élaborer un modèle qui distingue les instruments de capitaux propres des instruments autres que de capitaux propres (passif) et précise quand il convient de séparer un instrument en composantes passif et capitaux propres.

Instruments financiers

Classification et évaluation des passifs financiers (ES publié en mai 2010) – l'objectif est de traiter de la question de savoir, dans le cas des passifs financiers désignés en vertu de l'option de la juste valeur, si les variations de la juste valeur attribuables aux changements du risque de crédit propre à l'entité devraient être présentées hors résultat dans l'état du résultat global.

Comptabilité de couverture – l'objectif est d'examiner de façon complète et de simplifier le modèle actuel de comptabilité de couverture afin de fournir des principes clairs pour son utilisation et de veiller à ce que cela donne lieu à des informations utiles pour la prise de décisions.

Dépréciation (ES publié en novembre 2009) – l'objectif est d'améliorer la transparence des provisions pour créances irrécouvrables et la qualité de crédit des actifs financiers au moyen d'un modèle des pertes attendues pour les instruments financiers évalués au coût amorti.

Présentation des états financiers

Projet principal – l'objectif est de régler les questions fondamentales de présentation des états financiers, y compris les relations entre les postes au sein d'un jeu d'états financiers (objectif de cohésion) ainsi que le regroupement et la décomposition des informations, et d'imposer la méthode directe de présentation des flux de trésorerie liés à l'exploitation.

Activités abandonnées – l'objectif est d'élaborer une définition standard des activités abandonnées et d'imposer la présentation des informations courantes concernant la sortie des composantes d'une entité.

Présentation des autres éléments du résultat global (ES publié en mai 2010) – l'objectif est d'améliorer la transparence et la présentation des autres éléments du résultat global en exigeant que toutes les entités présentent le résultat et les autres éléments du résultat global dans deux sections distinctes au sein d'un état continu et qu'elles présentent séparément les autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat et ceux qui ne le seront pas.

Contrats d'assurance – l'objectif est d'élaborer un modèle de comptabilisation des contrats d'assurance exhaustif qui traitera de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des obligations d'information.

Contrats de location – l'objectif est d'élaborer un modèle exhaustif de comptabilisation des contrats qui traite de méthodes de comptabilisation par le locataire et le locateur qui serait susceptible d'éliminer le traitement des contrats de location-exploitation de telle façon que tous les actifs et les passifs survenant en vertu de contrats de location soient comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Avantages postérieurs à l'emploi (ES sur les régimes à prestations définies publié en avril 2010 et Norme internationale d'information financière sur les indemnités de fin de contrat de travail prévue pour le troisième trimestre de 2010) – l'objectif est de traiter de la comptabilisation, de la présentation et des informations à fournir concernant les régimes à prestations définies et les indemnités de fins de contrat de travail, notamment en éliminant la méthode du corridor et en exigeant la présentation de tous les profits et pertes actuariels immédiatement en résultat.

Comptabilisation des revenus (ES publié en juin 2010) – l'objectif est d'élaborer un modèle de comptabilisation des revenus unique reposant sur la notion d'obligation d'exécution qui s'appliquerait à toutes les entreprises dans tous les secteurs, c'est-à-dire à toutes les catégories de transactions génératrices de produits.

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osness
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

États-Unis

Robert Uhl

iasplusamericas@deloitte.com

Canada

Robert Lefrançois

iasplus@deloitte.ca

Argentine

Fermin del Valle

iasplus-LATCO@deloitte.com

Asie-Pacifique

Chine

Stephen Taylor

iasplus@deloitte.com.hk

Australie

Bruce Porter

iasplus@deloitte.com.au

Japon

Shinya Iwasaki

iasplus-tokyo@tohmatu.co.jp

Europe-Afrique

Belgique

Laurent Boxus

BEIFRSBelgium@deloitte.com

Danemark

Jan Peter Larsen

dk_iasplus@deloitte.dk

Allemagne

Andreas Barckow

iasplus@deloitte.de

Afrique du Sud

Graeme Berry

iasplus@deloitte.co.za

Royaume-Uni

Elizabeth Chrispin

iasplus@deloitte.co.uk

Espagne

Cleber Custodio

iasplus@deloitte.es

Russie

Michael Raikhman

iasplus@deloitte.ru

France

Laurence Rivat

iasplus@deloitte.fr

Pays-Bas

Ralph ter Hoeven

iasplus@deloitte.nl

La marque Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une Verein (association) suisse, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, voir www.deloitte.com/about.

Profil mondial de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Grâce à son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 140 pays, Deloitte offre des compétences de renommée mondiale et un savoir-faire poussé à l'échelle locale en vue d'aider ses clients à réussir dans toutes les régions où ils exercent leurs activités. Les professionnels de Deloitte, dont le nombre est estimé à 169 000, s'engagent à devenir la norme en matière d'excellence.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2010 Deloitte Touche Tohmatsu

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres. 4943A